



**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) – SOP 2 : P180085**

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
N° 004 /ASMI/CEMAC/C/DPEMF/PHASAOC/SPM/2025**

Nom de l'institution : **COMMISSION DE LA CEMAC**

Nom du Projet : **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) – SOP 2**

Intitulé des missions des Consultants : **Recrutement d'une firme de consultants pour l'élaboration d'une feuille de route pour le dimensionnement numérique de l'Institut Sous Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA).**

Don IDA Numéro : **E2220-3W**

Numéro d'Identification du Projet : **P180085**

Référence : **Plan de Passation des Marchés du PHASAOC – SOP 2 validé le 10 septembre 2024.**

*Mai 2025*

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Institut Sous régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) est une école intergouvernementale de la CEMAC, spécialisée dans le domaine de la statistique et de l'économie appliquée. C'est donc un organisme inter-état de la CEMAC qui compte à ce jour 6 états membres dont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée-Equatoriale, le Tchad.

Son siège se trouve à Yaoundé au Cameroun, et il a pour missions :

- La formation initiale des cadres moyens et supérieurs en statistique et économie ;
- Le recyclage et le perfectionnement (formation continue) des cadres des administrations publiques et privées, ou toute personne, dans les domaines de collecte, analyse et traitement de l'information statistique, ainsi que dans les domaines de traitement des données en générale ;
- La recherche appliquée et réalisation des études socio-économiques, en utilisant les techniques statistiques, économiques, informatiques, et tout autre domaine connexe.

En plus d'être une institution spécialisée de la CEMAC, l'ISSEA est membre du RESA (Réseau des Ecoles de Statistique Africaine) ; il accueille chaque année environ 400 étudiants de plusieurs nationalités auxquels il dispense du savoir-faire et savoir-être dans diverses filières.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Statistique sous régional, que la Commission de la CEMAC a sollicité et obtenu un don de la Banque mondiale à travers la mise en place du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC).

Le PHASAOC vise à apporter une assistance aux pays et aux organismes régionaux participant au projet à mettre en place des systèmes statistiques performants et durables. Cet objectif sera atteint en veillant à l'adoption des normes internationales et la production des sources de données et des indicateurs les plus critiques pour le suivi-évaluation des programmes de développement nationaux et internationaux. Au-delà de combler le manque de données, le projet veille à ce que les pays mettent en place des sous-systèmes statistiques cohérents et complémentaires dans chaque domaine. Le projet met également l'accent sur les réformes institutionnelles (pour améliorer la coordination du Système Statistique National) tout en renforçant la capacité à améliorer la qualité, l'accessibilité et la diffusion des données collectées.

La mise en œuvre du volet CEMAC du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC-SOP2) vise à renforcer la coordination et l'harmonisation de la production des statistiques de qualité

C'est dans le cadre de ce programme, notamment dans sa composante 3, dont deux sous-composantes 3.1 intitulée « *Construction et amélioration de l'infrastructure de certains bureaux nationaux de statistiques (BNS) et écoles régionales de*

*statistiques* » et 3.2 intitulée « *Modernisation des TIC et d'infrastructure statistique des INS et des écoles régionales de statistique* », que les présents termes de références sont mis en place pour l'axe/projet de modernisation des TIC et l'infrastructure statistique à l'ISSEA sur une période de cinq ans.

Pour mener de façon optimale ce projet, l'ISSEA et ses partenaires ont jugé utile de conduire un audit pour révéler des insuffisances et faiblesses au niveau du système d'information de l'organisation, et ensuite proposer une feuille de route pour le dimensionnement numérique de l'institut qui établit clairement ce qui sera fait pendant la période du projet, pour non seulement combler lesdites faiblesses, mais aussi placer l'ISSEA au niveau des hauts standards internationaux sur le plan technologique lié à ses missions.

La feuille de route élaborée s'appuiera sur les recommandations issues de l'audit en projetant des projets clairs avec des priorités et calendriers de réalisation assez précis.

L'ISSEA, a signé une convention avec la Commission de la CEMAC qui se chargera de la mise en œuvre, de l'exécution et la gestion de ce projet.

A ce titre, la Commission de la CEMAC conformément à la disposition de la Convention de mise en œuvre concernant la composante 3, cherche à recruter un consultant dont le profil correspondrait aux qualifications et aptitudes décrites ci – dessous en vue de réaliser un audit et proposer une feuille de route pour le dimensionnement numérique de l'ISSEA.

## **2. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif général du travail demandé est dans un premier temps la réalisation d'un diagnostic/audit du système d'information de l'ISSEA, et en second lieu d'élaborer une feuille de route pour l'exécution des activités d'amélioration du système d'information de l'ISSEA sur une période de dix (10) ans, dont les cinq premières années sont dédiées aux activités qui seront financées par l'actuel programme HISWACA. Les autres activités identifiées sur les 5 dernières années, le sont en prévision que l'ISSEA dispose d'autres ressources financières pour la suite de son développement.

L'audit devra relever les insuffisances et proposer des actions précises à mener pour non seulement corriger lesdites insuffisances, mais également porter l'ISSEA à un niveau de digitalisation élevé et par conséquent de notoriété davantage élevée au niveau de l'Afrique et même du monde. Cet audit portera entre autres sur :

- L'état des technologies académiques dans les salles de de formation
- L'état des technologies de collaboration et académiques dans les bureaux du staff
- L'état des systèmes de gestion interne
- L'état de l'infrastructure physique pour les TIC
- Le processus de gestion du contenu électronique
- La politique de sécurité informatique et les risques d'accès frauduleux ou malveillant aux données de l'organisation
- Les procédures des changements et des incidents
- Les politiques de sauvegardes des données critiques
- L'anticipation des menaces risques potentiels

- Tous les autres éléments importants que le consultant proposera en plus dans son offre et qui seront jugés capitales pour la réussite de la présente mission.

Les prestations demandées dans le cadre de cette mission seront réalisées en deux phases :

- La **première phase** concerne l'audit et l'élaboration de la feuille de route ;
- La **seconde phase** concerne l'accompagnement de l'ISSEA (Supervision et suivi) dans la mise en œuvre de la feuille de route (sous-projets/activités recommandés), qui fera l'objet d'un contrat séparé pour chaque cas.

La **première phase** constitue la tranche ferme et la **seconde phase** constitue une tranche conditionnelle à déclencher selon le niveau de satisfaction du Maître d'ouvrage.

### **2.1 Audit organisationnel et physique**

Le consultant/prestataire devra entre autres :

- Evaluer les aspects organisationnels de l'ISSEA en rapport avec les TIC
- Evaluer les technologies et infrastructures physiques utilisés
- Evaluer tout autre élément important déterminé le consultant dans son offre
- Proposer les recommandations pour la mise en œuvre des mesures adéquates pour un meilleur système informatique et d'une politique sécuritaire adéquate

Le Consultant/Prestataire devra indiquer clairement dans son offre l'approche qu'il utilisera ici. Elle inclura certainement l'observation directe, une évaluation de l'infrastructure et des systèmes basée sur des bonnes pratiques dans le monde, permettant d'aboutir à une évaluation pragmatique des failles identifiées. La prise en compte des référentiels ITIL v4, ISO 27001/27002, etc.

### **2.2 Audit système et structurel**

Le prestataire évaluera techniquement entre autres les éléments suivants du système informatique de l'ISSEA :

- Procéder à une analyse détaillée de l'infrastructure soft du système informatique, particulièrement les applications, les systèmes et les configurations réseaux ;
- Evaluer le niveau d'intégration des technologies académiques ;
- Evaluer la vulnérabilité des infrastructures et des données ;
- Evaluer les capacités de reprise d'activité après panne ;
- Evaluer tout autre élément important déterminé par le consultant dans son offre.

Le Consultant/Prestataire devra indiquer clairement dans son offre l'approche qu'il utilisera ici. L'audit ne devra pas entraîner l'interruption de service du système informatique existant de l'ISSEA durant les périodes de production. Toute action devra être coordonnée avec l'ISSEA pour une implémentation adéquate.

### **2.3 Analyse de l'évaluation des risques**

Le Consultant/Prestataire partira d'une approche méthodologique décrite, pour évaluer les risques inhérents aux failles identifiées.

L'analyse consistera, sans s'y limiter à :

- Cartographier les ressources critiques (les informations, les schémas, les actifs matériels, les actifs logiciels, etc.) ;
- Identifier les menaces, intentionnelles ou non auxquels ces ressources sont exposées
- Identifier les risques et menaces au niveau organisationnel
- Etablir la classification des risques et déterminer les niveaux d'acceptation
- Identifier les mesures immédiates, moyen terme et long terme pour éliminer ou réduire les risques identifiés

Le Consultant/Prestataire devra indiquer clairement dans son offre l'approche qu'il utilisera ici.

#### **2.4. Outils d'audit**

Le consultant devra clairement indiquer les outils nécessaires qu'il utilisera pour la réalisation de la mission. Ils pourront couvrir, sans s'y limiter, les catégories suivantes :

- Sondage et reconnaissance des infrastructures ;
- Evaluation des outils pédagogiques ;
- Analyse des risques et vulnérabilités ;
- Analyse des réseaux (séparation, protection, etc.).

L'utilisation d'outils commerciaux devra être accompagnée d'une License originale et nominative, permettant leur usage correct pour de telles missions.

#### **2.5. La Feuille de route**

La feuille de route sera un document de pilotage central pour la suite de tout le projet. A ce titre il devra être assez clair et d'une haute précision. Les éléments clés qui s'y trouvent doivent être facilement référencés à partir d'autres documents du projet ou lors des échanges verbaux dans le cadre du projet. Il devra avoir une approche projets (sous-projets) en ce qui concerne les activités à mener.

Le consultant s'appliquera à bien comprendre les contours du projet HISWACA afin de bien élaborer ladite feuille de route.

Les autres éléments à prendre en compte ici incluent :

- Décrire clairement chaque activité/sous-projet retenu avec son impact immédiat et futur au sein de l'ISSEA ;
- Ressortir pour chaque sous-projet ses sous-activités clés ;
- Ressortir clairement une priorisation des différents sous-projets retenus ;
- Ressortir autant que possible des exemples qui vont faciliter la compréhension par l'ensemble des acteurs du projet ;
- Ressortir un chronogramme de général pour l'exécution de l'ensemble des différents sous-projets (niveau détail=sous-projet) ;
- Ressortir une estimation financière de chaque sous-projet retenu ;
- Cibler un standard élevé pour chaque activité à mener tout en restant dans limites du financement ;

- S'assurer que dans la première période de 5 ans (concernée par le financement actuel), les sous-projets inclus touchent au moins à 70% des axes d'activités de l'ISSEA ;
- Etre disponible en version physique et électronique ;

Le consultant devra indiquer clairement dans son offre comment il compte structurer la feuille de route, les rubriques principales, les rubriques/sous rubriques clés qu'on y retrouvera. Le chronogramme d'exécution devra être élaboré pour les cinq premières années couvrant le financement HISWACA. Pour la seconde partie de couverture (cinq autres années suivantes), le Consultant devra clairement indiquer la méthodologie qu'il utilisera pour sa bonne lisibilité et exploitabilité par l'ISSEA.

Le Consultant devra préciser les caractéristiques du/des formats des versions physiques et électronique sur lesquels la feuille de route sera disponibles.

### 3. ORGANISATION DE LA MISSION

D'une manière opérationnelle, une équipe en charge du suivi de l'exécution de l'audit sera mise en place et coordonnée par un cadre de l'ISSEA.

Au début de l'assistance, le Consultant/Prestataire devra produire un calendrier de travail couvrant les différentes activités prévues pour dérouler sa mission. Ce projet de calendrier sera validé par la direction générale de l'ISSEA.

Par la suite, il aura l'obligation de produire un rapport hebdomadaire montrant les progrès réalisés dans l'exécution de la mission. Il tiendra des séances de travail régulières avec l'équipe de suivi pour produire les résultats intermédiaires et les faire valider au fur et à mesure.

En fin de mission, un rapport final sera produit. Ce rapport fera ensuite l'objet d'amendements et d'observations par la Direction Générale. Le Consultant produira le document définitif comprenant les amendements de toutes les parties prenantes.

### 4. LIVRABLES

Au vu de tous ce qui est déjà dit plus haut, les livrables attendus dans le cadre de la présente prestation sont les suivants :

1. **Un rapport détaillé d'audit** couvrant les différents aspects spécifiés dans les prestations attendues des présents termes de référence. Il devra comprendre à minima :
  - Une section relative à l'audit organisationnel et physique ;
  - Une section relative à l'audit technique ;
  - Une section relative à l'analyse des risques ;
  - Une section relative au plan d'action conformément à la stratégie de développement de l'ISSEA.

2. **Une feuille de route** (rapport présentant le plan d'action des projets) de l'ISSEA dont la première partie sur une période 5 ans, contient ce qui sera fait dans le cadre du financement du programme HISWACA en réponse aux manquements relevés dans l'audit ainsi qu'à la vision de développement de l'ISSEA. La seconde partie sur 5 autres années contiendra les autres projets de développement continu de l'ISSEA
3. **Un rapport d'actions urgentes**, qui inclura les actions immédiates d'implémentation en urgence.

## 5. PROFIL DU CONSULTANT

Les prestations des présents termes de références doivent être menées par une firme de Consultants ayant au moins cinq (05) années d'existence légales, ayant déjà conduit avec succès deux (02) missions similaires au cours de son existence dans les différents champs d'expertise couverts par les besoins de la présente mission. Par conséquent, la mission devra être conduite par une équipe constituée de :

1. **Un Chef de Mission Ingénieur d'études et Développement**, ayant l'expérience et les qualifications minimales suivantes :
  - Un diplôme universitaire bac+5 en informatique ;
  - Au moins huit (08) ans d'expérience dans l'exécution des projets IT, avec un rôle majeur ;
  - Au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conduite du changement au sein des organisations ;
  - Au moins quatre (04) ans d'expérience dans les infrastructures d'institution académique ;
  - Au moins Six (06) ans d'expérience en travail dans les environnements multiculturels des organisations internationales.
  - Avoir des compétences interpersonnelles exceptionnelles, notamment en travail d'équipe et de stratégie ;
  - Avoir une aptitude à communiquer parfaitement en français et en anglais ;
  - Avoir des certifications informatiques pour l'aptitude à conduire des missions de gouvernance et de sécurité informatique (CISSP, ITIL, ISO 27001/270002, etc. ou équivalent) ;
  - Avoir des excellentes compétences analytiques.
2. **Un ingénieur en infrastructures**, ayant l'expérience et les qualifications minimales suivantes :
  - Un diplôme universitaire bac+3 en informatique ;
  - Au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'exécution des projets IT ;
  - Au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conduite du changement au sein des organisations ;

- Savoir concevoir et administrer des solutions d'infrastructure systèmes et réseaux ;
  - Au moins trois (03) ans d'expérience dans les infrastructures d'institution académique ;
  - Avoir des compétences interpersonnelles exceptionnelles, notamment en travail d'équipe et de stratégie ;
  - Avoir une aptitude à communiquer parfaitement en français et en anglais ;
  - Avoir des certifications informatiques pour l'aptitude à conduire des missions de gouvernance et de sécurité informatique (CISSP, ITIL, ISO 27001/270002, etc. ou équivalent) ;
  - Avoir des excellentes compétences analytiques.
3. **Un Chef de projet informatique**, ayant l'expérience et les qualifications minimales suivantes :
- Un diplôme universitaire bac+4 en informatique ;
  - Au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'exécution des projets IT, avec un rôle majeur ;
  - Au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conduite du changement au sein des organisations ;
  - être capable de mettre en œuvre d'un projet S.I. et piloter des équipes projet.
  - Savoir gérer des projets en lien avec un système d'information ;
  - Au moins trois (03) ans d'expérience en travail dans les environnements multiculturels des organisations internationales.
  - Avoir des compétences interpersonnelles exceptionnelles, notamment en travail d'équipe et de stratégie ;
  - Avoir une aptitude à communiquer parfaitement en français et en anglais ;
  - Avoir des excellentes compétences analytiques.

## 6. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission, sera de **trois mois** à compter de la date de lancement des travaux.

## 7. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Une firme de consultants sera sélectionnée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) en accord avec les procédures définies aux paragraphes 3.11 à 3.12 et 7.11 à 7.12 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition de septembre 2023.

## 8. DELAIS DE SOUMISSION DES OFFRES

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le **17 JUN 2025** par courriel aux adresses suivantes : [PROJET\\_HISWACA\\_CEMAC@cemac.int](mailto:PROJET_HISWACA_CEMAC@cemac.int) ; [hiswaca@issea-cemac.org](mailto:hiswaca@issea-cemac.org) avec copie à [TOUOFOH@cemac.int](mailto:TOUOFOH@cemac.int).

Pour toutes informations complémentaires, les candidats pourront contacter la Commission de la CEMAC aux adresses suivantes : [PROJET\\_HISWACA\\_CEMAC@cemac.int](mailto:PROJET_HISWACA_CEMAC@cemac.int) ; [hiswaca@issea-cemac.org](mailto:hiswaca@issea-cemac.org), [TOUOFOH@CEMAC.INT](mailto:TOUOFOH@CEMAC.INT).

## 9. DOSSIER DE CANDIDATURE ET PRESENTATION DE L'OFFRE

Le dossier de candidature, contenu dans un seul fichier au format PDF, devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Une présentation du bureau d'études ;
- L'attestation d'inscription du bureau d'études à un ordre national ou international pour le champ de compétence requis le cas échéant ;
- Des contrats similaires réalisés par le bureau d'études et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le cabinet ;

*NB : toute expérience non justifiée ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.*



Le Directeur Général de l'ISSEA

*[Signature]*  
Dr Marcel OPOUMBA